

Commune de Bastogne/7^o div./Bertogne/Section C/
1333Y5(pie.)-1333Z5(pie.)

Je soussigné Luc Caprasse Géomètre-Expert, légalement assermenté par le Tribunal de Première Instance de Neuchâteau inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres sous le numéro 040262 et domicilié à Recogne n°109 à 6600 Bastogne; déclare qu'à la requête du propriétaire du bien cadastré: Commune de Bastogne/7° div/Bertogne/Section C/1333Y5(pie.)-1333Z5(pie.); j'ai effectué la division de la propriété en vue de la création des lots décrits ci-dessous à savoir:

*La contenance mesurée et calculée pour l'ensemble du lot n°1 est de **29ares 90centiares** et est représentée au plan ci-joint, sous la laque de teinte verte.*

La contenance mesurée et calculée pour l'ensemble du lot n°2 est de 02ares 57centiares et est représentée au plan ci-joint, sous la laque de teinte Jaune. Solde de la propriété: Commune de Bastogne/7° div/ Bertogne/ Section C/1333Z5 (solde.). Une contenance mesurée et calculée de 06ares 23centiares à prendre dans la parcelle cadastrée C/1333Z5.

Le présent projet de Division a été dressé à la date que ci-dessus pour valoir ce que de droit.

Caprasse luc
109, Recogne à 6600 Bastogne
061.21.34.29.

